

PROVINCE DE QUÉBEC36^e LÉGISLATURE2^e SESSION

QUÉBEC, LE 30 AVRIL 2002

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 30 avril 2002

Aujourd'hui, à seize heures quarante et une minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 49 Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.